



**. MAG. DE LA CHAMBRE NATIONALE D’AGRICULTURE DU BENIN.**

**www.chambreagri.bj**



**RENOUVELLEMENT EFFECTIF DE LA DELEGATION DU PERSONNEL DE LA CHAMBRE NATIONALE D’AGRICULTURE DU BENIN.**

**C’est dans les locaux de la Chambre Nationale d’Agriculture du Bénin que s’est tenue la cérémonie de passation de charge entre les délégués du personnel sortants et entrants ce vendredi 26 janvier 2024. Cet évènement qui a rassemblé tout le personnel de la Chambre Nationale d’Agriculture du Bénin, fut l’occasion pour le représentant du délégué sortant M. KADIRI BOUKARY Ousmane de présenter le bilan de sa mandature. Un bilan satisfaisant qui plonge le personnel dans une joie.**

**Cependant, les défis restent à relever. C’est pourquoi le représentant du délégué entrant dans sa prise de parole a remercié très sincèrement le personnel pour la confiance placée en eux en particulier le président de la CNA-Bénin M. DJETTA Imali d’avoir accepté le renouvellement de la délégation du personnel. Il a exprimé son engagement pour une continuité dans les actions afin que le personnel de la CNA-Bénin bénéficie d’une meilleure condition de vie et de travail.**

**Dans son plan d’actions, trois objectifs sont fixés à savoir :**

(i) créer un cadre de concertation entre le personnel et l’employeur, (ii) améliorer les relations interprofessionnelles et (iii) renforcer la compétence du personnel.

**A vous chers collègues sortants, on dit souvent que c’est au bout de l’ancienne corde que l’on tisse la nouvelle, ainsi nous promettons de continuer vos œuvres tout en apportant notre pierre à l’édifice qui est l’amélioration des conditions de vie et de travail du personnel de la CNA-Bénin. Alors vous nous verrez sur vos portes à chaque fois que nous aurions besoin de vos conseils** : tels sont les propos de **M. HOUNSA Roland** élu délégué du personnel de la CNA-Bénin pour un mandat de deux ans. Il travaillera davantage à la satisfaction des intérêts pratiques et stratégiques du personnel de la CNA-Bénin.

Il faut noter que cet événement a été supervisé par le secrétaire Général de la Chambre Nationale d’Agriculture du Bénin M. Lionnel A. CHABI-CHINA.



**L’agent comptable entrant à son tour a remercié tout le personnel de la CNA-Bénin et prend l’engagement devant tous, de faire le nécessaire avec les accompagnements du SG, du CSAF et de toutes les parties prenantes pour que non seulement la situation salariale des agents soit réglée à temps mais aussi que les ressources soient également mobilisées. « C’est en étant efficace dans la mobilisation des fonds que je peux jouir convenablement de mon rôle d’Agent Comptable. Je ne ménagerai aucun effort pour l’atteinte des objectifs que nous nous fixerons. La mission est commune et la gestion sera collégiale. » : Tels sont ses propos.**

**La cérémonie a pris fin par la signature du procès-verbal et l’installation du nouvel Agent comptable suivi de la prise de photo de famille.**

****

**PASSATION DE SERVICE A LA CHAMBRE NATIONALE D’AGRICULTURE DU BENIN.**

La salle de réunion de la Chambre Nationale d’Agriculture du Bénin (CNA-Bénin) a servi de cadre à la cérémonie de passation de service entre l’ancien agent Comptable et le nouveau. Cette cérémonie qui a été présidée par le Secrétaire Général de la CNA-Bénin M. CHABI-CHINA A. Lionnel a connu trois allocutions. Celle du délégué du personnel de la CNA-Bénin, celle de l’agent comptable intérimaire sortant et celle de l’agent comptable entrant. **L’agent comptable intérimaire sortant M. DOVOEDO Claude** après avoir remercié le Ministre de l’Agriculture de l’Élevage et de la Pèche M. DOSSOUHOUI Gaston pour la confiance et la nomination portée à son égard entant qu’agent comptable intérimaire à la CNA-Bénin, a articulé son allocution sur trois grands points à savoir : (i) la lecture de l’arrêté interministériel de l’agent comptable entrant (ii) la présentation de la situation financière de la CNA-Bénin à la date d’aujourd’hui et enfin (iii) les difficultés majeures et les recommandations pour faire face aux charges de la CNA-Bénin. Il a ensuite présenté l’arrêté : ANNEE 2024 N°156/MEF/MAEP/DC/SGM/DGB/DSIPP/SSIPP/SP/008SGG-24 qui nomme **M. YAROU GUENE KORA Amidou agent comptable de la CNA-Bénin** à compter de ce jour pour la gestion de fonds destinés à son fonctionnement.